

226C1437
FR0000054421-OP016-R07

2 septembre 2026

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

BOURRELIER GROUP

(Euronext Growth Paris)

Complément à D&I 226C1138 du 24 juillet 2026

1. Le 2 septembre 2026, a été déposé le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société BOURRELIER GROUP, en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 24 juillet 2026¹, par Invest Securities, agissant pour le compte de la société M14² (« **M14** » ou « l'**Initiateur** »), agissant de concert avec M. Jean-Claude Bourrelier, Mme Annabelle Bourrelier, M. Jean-Michel Bourrelier, M. Yohann Bourrelier et Mme Michele Bourrelier (ensemble « le **Concert** »).
2. Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Jacques Potdevin et Associés, représenté par MM. Jacques Potdevin et Damien Potdevin, désigné le 2 juillet 2026 par le conseil d'administration de la société BOURRELIER GROUP (il est précisé qu'en application de l'article 261-1-1, I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1, I, 1° et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait, y compris en cas de retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société BOURRELIER GROUP en date du 2 septembre 2026 en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.
3. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BOURRELIER GROUP sont applicables.

¹ Cf. D&I 226C1138 du 24 juillet 2026.

² Société civile contrôlée par M. Jean-Claude Bourrelier.